**#SOSTurkey**

Nous, signataires de cette lettre, souhaitons exprimer notre inquiétude face [**à la répression**](https://turkeypurge.com/) qui sévit **en Turquie**. Après la tentative de coup d'Etat manqué du 15 juillet 2016, toutes opinions critiques (réelles ou perçues) vis-à-vis du régime turc ont rapidement été réprimées dans toutes les parties de la société. Plus de cent mille personnes ont été limogées, autant de personnes ont été poursuivies et / ou emprisonnées, et un grand nombre d'entre elles ont vu leurs biens confisqués. Entretemps, les changements constitutionnels pour transformer la Turquie en **un système présidentiel** donnent des pouvoirs toujours accrus à une seule personne, le président turc.

Sous **l'état d'urgence**, le régime turc restreint radicalement **les libertés fondamentales**, telles que la liberté de réunion et la liberté de la presse en interdisant les grèves et les manifestations et en fermant plus de 180 médias. Aucun pays ne compte autant **de journalistes** derrière les barreaux. La répression à l’encontre du **monde universitaire** a commencé au début de l’année 2016 avec la poursuite de plus d'un millier d'universitaires signataires d’une pétition pour la paix dans la région kurde. Après la tentative de coup d'Etat, une purge à grande échelle de l'ensemble du système éducatif a vu le jour. Pendant ce temps, le nouveau programme scolaire interdit la théorie de l'évolution et a ajouté des leçons supplémentaires sur l'islam et le djihad.

**L'opposition politique** a été lourdement ciblée, en particulier le Parti démocrate des peuples (HDP) pro-kurde. Les coprésidents, plusieurs parlementaires et des milliers de membres du HDP ont été emprisonnés. Dans le sud-est kurde, les autorités turques ont démis les maires élus démocratiquement et les ont remplacés par les syndics du gouvernement. Entretemps, la **reprise du conflit dans le sud-est** a laissé des villes entières détruites et plus d'un demi-million de personnes sans abri. Les purges ont également durement frappé **le pouvoir judiciaire**. Au lendemain du coup d'Etat, plus de deux mille juges et procureurs ont été suspendus, un nombre qui n’a cessé de croître depuis. Les avocats sont également arrêtés, principalement lorsqu'ils essaient de défendre ceux visés par les purges. Le manque d’indépendance du pouvoir judiciaire met en péril l’état de droit et les procès équitables.

Des milliers de personnes dans **l'administration, l'armée et la police** ont également été arrêtées, détenues ou licenciées. Des **entreprises** sont fermées et leurs biens sont confisqués. Enfin, les membres **d’organisations de défense des droits humains** et de **la société civile** ainsi que des **syndicats** sont également ciblés. Même le personnel d’Amnesty International est touché, le président et la directrice de sa section locale ayant été arrêtés. Les purges entraînent d'énormes souffrances. Les familles sont séparées de leurs proches, qui sont soit en prison ou forcés de fuir à l'étranger. Les personnes licenciées souvent ne perdent pas seulement leur emploi et leur statut social, mais aussi leurs biens, ce qui condamne à la pauvreté et au désespoir des familles entières et entraine un nombre croissant de suicides.

**Nous, les signataires de cette lettre, désirons former un large réseau de solidarité avec tous les citoyens de Turquie qui subissent l’oppression**. Nous soutenons les actions et les campagnes de divers groupes et individus contre l'injustice politique et sociale actuelle en Turquie. Et nous demandons à toutes les forces et institutions politiques démocratiques de faire pression sur le gouvernement turc pour:

- libérer immédiatement tous ceux qui sont emprisonnés uniquement pour leur opinion ou leur conviction politique

- veiller à ce que les prévenus reçoivent un procès équitable et

- rendre les emplois, les biens confisqués et les fonds aux personnes indûment pénalisées

**Nous, les signataires de cette lettre, voulons promouvoir une Turquie démocratique dans laquelle**:

- l'état d'urgence est levé

- les opérations militaires sont arrêtées et remplacées par un processus de paix pour une résolution politique de la "Question kurde" et dans lequel les victimes de la guerre sont indemnisées et les crimes de guerre punis

- une constitution démocratique respecte le principe de la séparation des pouvoirs

- les droits humains et les libertés fondamentales sont garantis, y compris la liberté de la presse, la liberté d'expression, la liberté de réunion, la liberté académique, la liberté religieuse, la protection contre la torture, le droit à la vie, le droit à un procès équitable, la prévention de la détention arbitraire, le droit de participer à la prise de décision politique, les droits syndicaux, les droits sociaux, les droits des femmes, les droits LGBT, ...

- Les droits des peuples sont garantis et les différentes communautés ethniques-religieuses puissent parler leur propre langue, pratiquer leur propre culture et leurs croyances et choisir leurs propres représentants